ARNAQUES AUX PARKINGS - COMMENT NOUS JOINDRE SUITE AU JOURNAL TÉLÉVISÉ DU 20H DE FRANCE2 DU LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020.

Category: Non classé

En préambule, notre association a publié ses premières recherches sur les arnaques franco-israéliennes en janvier 2017. Notre liste comprend plus de **1000 sites dont plus de 80 concernent les places de parkings !**

Vous trouverez ci-dessous notre liste noire. Les sites sont classés par ordre alphabétique

http://adcfrance.fr/placement-epargne/la-liste-noire-des-sites-d-arnaque-de-ladc-france/

France2, lors de son journal télévisé du 20H du 14 septembre 2020 a diffusé un reportage sur les arnaques aux places de parkings.

Vous trouverez le reportage avec le lien ci-dessous :

https://www.francetvinfo.fr/economie/immobilier/prix-immobilier/video-investir-dans-un-parking-gare-aux-arnaques_4106035.html

Vous êtes très nombreux à tenter de nous joindre. Cet article va vous donner les premières informations.

Le contact par l'intermédiaire de notre site adcfrance.fr

Nous avons créé une page centralisatrice de tous les sites proposant cet investissement.

http://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/arnaque-aux-places-de-parkings-nos-recherches/

Vous trouverez dans chaque recherche publiée en bas de la page une adresse mail. Il suffit de nous envoyer un mail avec vos coordonnées (nom et numéro de téléphone) et le nom du site. L'adresse mail à utiliser est placement@adcfrance.fr

Vous pouvez aussi utiliser le formulaire ci-dessous :

http://adcfrance.fr/contactez-nous/

Vous recevrez alors un mail qui explique l'approche que nous avons adoptée pour cette arnaque.

Vous serez recontacté par téléphone suite à la fixation d'un rendez vous téléphonique. Il sera simplement demandé que vous soyez adhérent de l'association pour que nous puissions vous associer à nos actions et à celles en cours en préparation par Maitre DELOMEL (avocat à Rennes) spécialiste de ce type de dossier.

Le contact par téléphone :

Vous pouvez nous joindre au 03 62 02 11 15. Il s'agit d'un standard qui fonctionne entre 9H et 12H et 14H à 18H.

Nous avons mis en place une cellule de gestion des appels téléphonique. Toutefois il peut se faire que toutes les lignes soient prises. Nous vous demandons dans ce cas de nous laisser un message avec votre nom, et votre adresse mail et le nom du site qui vous pose problème. Vous pouvez aussi nous envoyer un mail à placement@adcfrance.fr avec les mêmes informations.

Vous pouvez aussi utiliser le formulaire ci-dessous :

http://adcfrance.fr/contactez-nous/

Ce formulaire sera à utiliser si vous nous appelez en dehors des plages horaires d'ouverture de notre standard.

Maitre DELOMEL et nous même faisons le maximum pour vous aider.

Nous avons une bonne connaissance des fonctionnements de cette arnaque avec le nombre de sites trouvées.

Rien n'est irrémédiablement perdu au vu des éléments en notre possession. Le dossier est complexe et demandera de la patience mais les documents et les recherches effectuées laissent à

penser qu'il y a moyen d'agir.

Les informations sur l'ADC France :

Pour finir cet article, vous trouverez ci-dessous des informations sur notre association :

La partie qui sommes nous est en page accueil :

http://adcfrance.fr/

Vous trouverez ci-dessous deux exemplaires de notre revue trimestrielle :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

L'adhésion s'élève à 47 € avec l'abonnement à la revue trimestrielle. Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY.

Dans cette hypothèse, il faudra nous communiquer une adresse mail et le nom de site qui vous a arnaqué.

Cordialement

Guy GRANDGIRARD

Président ADC France